Élaboration d'une feuille de route départementale concertée pour l'inclusion numérique

Organisation :

- Comité stratégique: Préfecture, Département (VP), Elus des intercommunalités, Seine-Maritime Numérique, Représentants institutionnels (CAF, CPAM, France Travail,...)
- Comité de pilotage :
  - Équipe projet + D. Leray, S. Gac, L. Manière, JC Thorel + SMN (Seine-Maritime Numérique) + Préfecture 76
- Équipe projet : C. Durier, E. Minel, S. Gayant, J. Frigout

Objectif : élaboration de la feuille de route départementale concertée pour l'inclusion numérique pour approbation par le conseil départemental en séance de juin 2025

Planning projet :

- **Phase 1** (de maintenant à fin décembre 2024) :
  - Élaboration d'un premier diagnostic, établissement d'une méthodologie de concertation avec les acteurs et les EPCI
  - Réunion du **comité de pilotage** pour échanges et validation : deuxième quinzaine de novembre et présentation aux VP
  - **Décembre 2024** : Grande réunion de lancement (voir en annexe)

- **Phase 2** (janvier à mars 2025) :
  - Concertation avec les acteurs, rencontres en EPCI, enquête vers les mairies, les structures d'accompagnement, ateliers de co-construction,…
  - **Avril 2025** : grande réunion de restitution vers les acteurs et présentation du projet de feuille de route départementale concertée
  - **Juin 2025** : approbation par l'assemblée plénière du Département

- **Phase 3** : mise en œuvre des actions
  - 2025-2028 : mise en place des actions prévues dans la feuille de route
  - Juin 2027 : point d'avancement et mise à jour de la feuille de route si nécessaire pour présentation en assemblée plénière

Axes de travail pré-recensés :

- Axe 1 : Favoriser et renforcer l'accès à Internet et aux équipements
  - Aider à disposer d'une connexion à Internet
  - Aider à disposer de matériel informatique
  - Développer le réseau de tiers lieux pour l'accès à Internet et l'accompagnement

- Axe 2 : Accompagner aux usages en prenant en compte la diversité des publics et des territoires
    - Aider aux démarches en ligne (pour les personnes en grande précarité numérique)
    - Acquisition des savoirs de base
    - Accompagnement vers l'autonomie numérique pour l'accès aux droits
    - Orienter les publics autonomes vers des formations numériques à vocation professionnelle
- Axe 3 : structurer et coordonner les actions des partenaires à l'échelle départementale et dans chaque territoire
    - Mise en place d'une instance de gouvernance avec les acteurs
    - Mise en place et publication d'un observatoire de l'offre numérique
    - Définition de solutions de médiation numérique par type de public et par territoire
    - Mise en place et valorisation d'outils communs de diagnostic et de montée en compétences des publics à accompagner
    - Pérenniser l'existant et notamment le dispositif des conseillers numériques
    - Mettre en place des outils d'évaluation du projet

Utilisation de la subvention de l'ANCT (frais d'ingénierie) :

- Phase 1 (d'ici décembre 2024) : devis joint de WeTechCare de 17 jours de prestations pour le diagnostic et la préparation et l'animation de la grande réunion de lancement de décembre 2024
    - Budget : 20 k€ TTC
- Phase 2 (janvier à juin 2025) : accompagnement du prestataire pour concertation avec les acteurs, rencontres en EPCI, enquête vers les mairies, les structures d'accompagnement, ateliers de co-construction, réunion de restitution vers les acteurs,…
    - Budget estimatif de 45 k€ pour l'AMO

Réunion de lancement de la concertation dans le cadre du programme France Numérique Ensemble

Date envisagée : première quinzaine de décembre

Lieu : Hôtel du Département

Objet : la Préfecture et le Département lancent le projet de rédaction d'une feuille de route concertée pour l'inclusion numérique en Seine-Maritime

Durée de la réunion : deux heures

Déroulé :

- 30 min : introduction pédagogique Inclusion Numérique : de quoi parlons-nous ? quels sont les publics ? Partage des définitions et du concept
    - Exclusions : personnes non équipées, non connectées, n'ayant pas les connaissances pour utiliser les outils, non capables de faire des démarches en ligne,…
- 30 min : premier état des lieux en Seine-Maritime de l'existant. Premiers éléments de diagnostic : quels sont les acteurs ? quels sont les réseaux ? quels sont les besoins ?
- 30 min : présentation du programme d'actions pour les prochains mois : concertation, entretiens avec les acteurs, ateliers de co-construction de la feuille de route
- 30 min : questions et réponses

Invitation : envoi d'une invitation par courrier co-signée Préfet et Pdt du Département

Réunion présidée par Madame Béatrice STEFFAN (Secrétaire Générale de la Préfecture) et Mesdames Florence Thibaudeau-Rainot (Vice-Présidente du Département en charge des solidarités humaines) et Virgine Lucot-Avril (Vice-Présidente en charge du développement numérique des territoires et Présidente de Seine-Maritime Numérique)

Invités :

- L'ensemble des EPCI de Seine-Maritime (18)
- Les acteurs ayant candidaté pour intégrer le projet France Numérique Ensemble (29)
- Les institutions nationales œuvrant sur les solidarités (CAF, France Travail,…)
- Les employeurs des conseillers numériques